

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet SP111 sur la commune principale de l'AIOT Breconchaux 25640 BRECONCHAUX.

La référence de votre dossier est A-4-9PNUYQ02S et concerne une demande de type "une déclaration du bénéfice des droits acquis"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 06/05/2024 à 16h01 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration du bénéfice des droits acquis**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **58210497200275**

Raison sociale **SOCIETE DU PIPELINE SUD-EUROPEEN**

Forme juridique **SA à conseil d'administration (s.a.i.)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

La fenouillère BP 14

13270 FOS SUR MER

Signataire

Qualité : **Directeur Général**

Référent

Fonction : **Chef de Division Risques Industriels**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **SP111**

Description des activités :

La présente déclaration vise à faire bénéficier des droits acquis la station de pompage SP111 exploitée sur le site de Breconchaux (25) par SPSE. Cette station de pompage est déconnectée de la canalisation de transport d'hydrocarbures. Cette station de pompage n'était jusqu'à présent pas visée par un arrêté préfectoral. L'installation est actuellement en arrêt temporaire. SPSE s'engage dans le cas d'une remise en service de cette installation pour des besoins industriels à rester dans ce régime déclaratif en mettant le nécessaire technique pour rester en dessous du

seuil de 10 t. Le dispositif technique installé sur l'installation permettra de garantir son classement à déclaration ICPE. SPSE déclare la station de pompage SP111 sous la rubrique 4330 car aujourd'hui elle est destinée au pétrole par contre la rubrique sera revue en cas d'une utilisation d'un nouveau produit. L'installation SP111 est une citerne enterrée d'une capacité nominale de 20 m3. Elle est constituée d'un réservoir enterrée simple enveloppe et connectée sur la canalisation en azote. Cette citerne enterrée fait partie de la station de pompage dont les équipements sont considérés comme annexes à la canalisation et donc couverts par la réglementation pipeline.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Breconchaux

25640 BRECONCHAUX

X : 918378

Y : 6670600

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
4330	4330-2	Liquides inflammables de	Quantité susceptible d'être	DC	

catégorie 1 présente 9.9 t

Les rubriques de la nomenclature des installations classées sont consultables sur le site internet AIDA : <http://www.ineris.fr/aida>

Pour mémoire, si le bénéfice des droits acquis inclut à une ou plusieurs rubrique(s) relevant de la réglementation relative aux installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) visés à l'article L. 214-1 sous le régime de l'autorisation et que cette ou ces rubrique(s) sont connexes au projet relevant de la réglementation ICPE ou ont une proximité avec l'installation classée de nature à modifier notablement les dangers ou inconvénients de l'installation projetée, il convient de ne pas utiliser ce formulaire, mais de déclarer le bénéfice des droits acquis dans le cadre de l'autorisation environnementale.

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**